

Déroulement Concours Dédiés

NATIONALE M3

Cahier des charges

Ces journées dédiées sont des épreuves officielles. Elles qualifient pour le Championnat de France Elles doivent donc revêtir une certaine solennité et se dérouler dans les meilleures conditions de discipline et de sportivité

14 équipes se sont inscrites pour la saison 2023/2024

Secteur Aix :

3 équipes

ARNT Jean Claude (Boule populaire)

TATTI Bruno (Chindrieux)

BETTE Patrick (Aix-les-Bains)

Secteur O. T. :

1 équipe

STACCHETTI Claude (La Bâthie)

Secteur Chambéry :

6 équipes

TOINET Gérard, **FURNARI** Joel, **PANERIO** William, **BATTISTELLA** Paul (la Motte Sx)

PICAUD Jérôme (la Ravoire)

EYRAUD Dominique (Sonnaz-Méry)

Secteur Maurienne :

1 équipe

VILLIOT Roger (Aiguebelle)

Secteur Rhône-Guiers :

3 équipes

RIGAUD Simon (Lucey)

RIVE Franck (St Genix Aoste)

COURAND Daniel (St Genix Aoste)

Dates et lieux des 5 étapes nationale M3 :

- **Dimanche 24 septembre 2023 à Aiguebelle**
- **Dimanche 03 décembre 2023 à la Motte Servolex**
- **Dimanche 05 mai 2024 à la Bâthie**
- **Dimanche 12 mai 2024 à Ugine**
- **Dimanche 09 juin 2024 à St Genix Aoste**

Une 6^{ème} étape (Play off) qualifiant une 2^{ème} équipe aura lieu à la Croix Rouge le dimanche 16 juin. Elle se déroulera par poule

Ces concours se dérouleront sur le même principe que la Ligue M1, par groupe.

Chaque équipe dispute une partie contre toutes les autres équipes du groupe.

L'équipe classée 1^{ère} de son groupe poursuit la compétition (1/2 finale puis éventuellement la finale)
En même temps que les 1/2 finales, les 2^{ème} et 3^{ème} de groupe jouent une partie de classement

Pour les 1/2 finales

Tirage instauré par la fédération, à savoir :

1^{er} groupe 1 contre 1^{er} groupe 3

1^{er} groupe 2 contre 1^{er} groupe 4

Pour les parties de classement :

Tirage instauré par la fédération, à savoir :

2^{ème} groupe 1 contre 3^{ème} groupe 2

2^{ème} groupe 3 contre 3^{ème} groupe 4

2^{ème} groupe 4 contre 3^{ème} groupe 3

2^{ème} groupe 2 contre 3^{ème} groupe 1

Durée des parties : 1 h 45

Horaires :	le matin	7h30 - 9h15	9h45 - 11h30	
	L'après-midi	14h00 - 15h45	16h15 - 18h00	18h30 - 20h15

Dépôt des licences au début de la compétition. Que les équipes se soient inscrites à 3, à 4 ou à 5 joueurs, obligatoirement 2 licences de l'équipe déclarée doivent être déposées au début de chaque concours

Un joker inscrit dans une équipe ne peut pas jouer dans une autre équipe déclarée.

FORFAIT : L'équipe qui fera forfait, pénalisera tous les joueurs de son équipe déclarée. Ils ne pourront pas participer au qualificatif départemental quadrettes.

Inscription et Indemnités :

Inscription 45 € x 14 = 630 € (pas de caisse des jeunes)

Chaque partie gagnée dans les groupes est primée **(35 €)**

Les parties gagnées de classement **(40 €)**, les 1/2 finales **(80 €)** et la Finale **(160 €)** pour un total de, **1110 €** d'indemnités. L'A.S. organisatrice fait le complément.

Chaque équipe engagée devra s'acquitter de la totalité des inscriptions (5 concours) soit :

45 € X 5 = 225 € chèque libellé à l'ordre du Comité Bouliste de la Savoie.

Le Comité Bouliste reversera à chaque A.S. organisatrice le montant des inscriptions correspondant.

Calcul des points par concours :

1 point par partie gagnée dans les groupes

1 point de bonus pour les 1^{er} de groupe

1 point pour les gagnants de la partie de classement

2 points pour les gagnants des 1/2 finales

1 point pour le perdant des 1/2 finales

4 points pour le gagnant de la Finale

2 points pour le perdant de la finale

En cas d'égalité à l'issue des phases de groupe.

- Si l'égalité concerne 2 équipes, celles-ci sont départagées par l'opposition directe
- Si l'égalité concerne 3 équipes, celles-ci sont départagées au goal-average général, puis au nombre de points marqués
- Si l'égalité persiste entre 2 équipes, celles-ci sont départagées par opposition directe
- Si l'égalité persiste entre les 3 équipes, une épreuve d'appui est jouée sur le principe de celle jouée dans le championnat des clubs

Modalités de déroulement de l'épreuve d'appui.

Chaque équipe désigne 1 pointeur et 1 tireur

1 cible (modèle du combiné) sera tracée au centre du rectangle de validité de lancer du but
Le but sera placé au centre de la cible.

Un tirage au sort désignera qui débutera l'épreuve d'appui, ainsi que le tir et le point.
L'épreuve d'appui s'interrompt dès qu'il y a disparition de la parité (à égalité de boules jouées)

Le tireur s'élancera au but, 1 point par tir réussi.
Pour le pointeur, 1 point par boule dans la cible.

Un classement sera établi après chaque concours

Au terme des 5 concours, l'équipe la mieux classée sera qualifiée pour le championnat de France Quadrettes.

Les 8 équipes suivantes participeront à la journée Play off qui qualifiera la 2^{ème} équipe au championnat de France quadrettes

N.B.

- ⇒ **Il est laissé à la discrétion de chaque organisateur de rajouter des lots ou des fleurs pour les finalistes**
- ⇒ **Pour la restauration chaque organisateur appliquera des tarifs raisonnables compris entre 18 et 20€ / personnes**
- ⇒ **La société organisatrice prendra en charge les repas des 2 membres du C.B.D et l'arbitre**
- ⇒ **La société organisatrice prendra en charge la collation après la dernière partie de la journée**

Sigle de l'organisateur

Signature de l'organisateur

Date
